

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 116 (1976)
Heft: 7

Artikel: Le combat de nuit des troupes mécanisées
Autor: Deslarzes, Bruno
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-650393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le combat de nuit des troupes mécanisées

I. INTRODUCTION

Par souci de ne pas entrer dans le détail de la technique de combat ou des procédés tactiques, les auteurs de la nouvelle « Conduite des troupes » ne formulent que très peu de principes s'appliquant au combat et à l'exploration de nuit. Ils se sont bornés à évoquer les cas de « mauvaise visibilité ». C'est ainsi qu'à propos de l'attaque dans la nuit opaque ils excluent aussi bien la préparation de feu, que la lumière et le bruit, la nuit claire autorisant, à leur avis, l'illumination constante du champ de bataille. Au chapitre de la défense combinée, il est fait état des inconvénients de la nuit et des servitudes qui en résultent, mais pas des moyens d'y remédier.

Le combat nocturne n'est-il donc qu'un cas spécial du combat général et se distingue-t-il, en cela, du combat de jour? Pareille distinction était sans doute possible à l'époque où le génie militaire, celui de Napoléon en particulier, consistait à conserver la vue d'ensemble sur un front de 12 km et à discerner sur le champ le point faible de l'adversaire. On se battait alors à visage découvert, ou presque, non pas seulement parce que les moyens techniques ne permettaient guère de faire autrement, mais parce que, sur le terrain, les coutumes de la guerre s'opposaient à la dissimulation de ses forces, sinon à celle de ses intentions. Le prix de la personne humaine n'était pas ce qu'il est aujourd'hui. La loyauté des affrontements primait leur efficacité et l'on se souciait plus de l'exhibition de ses troupes que de leur vulnérabilité: si l'on combattait de nuit, on le faisait plus par nécessité que par vertu.

Depuis lors, les choses ont changé, soit que le facteur temps ait gagné en importance, soit qu'on se préoccupe davantage de la protection des troupes, soit que la technique permette de tirer parti des mauvaises conditions du milieu, soit enfin que la dissimulation totale relève désormais de la tactique simple.¹

¹ Soit que, pour nous, notre faiblesse congénitale en aviation nous *oblige*, pour échapper à cette arme, à *agir* de nuit. Mft.

Aujourd'hui, remarque le général H. Faugère dans une étude consacrée aux chars, la nuit est devenue une phase fréquente du combat, « pendant laquelle on est tenu d'entreprendre tout ce dont l'ennemi serait lui-même capable ».

Ce qui est valable de jour l'est de nuit : l'un des principaux problèmes de la conduite du combat consiste à connaître l'adversaire sans être connu de lui, à le voir sans être vu, à déceler ses intentions sans révéler les siennes propres. Sur le plan technique pourtant, l'instruction des troupes et la préparation à la bataille ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agit d'un combat de jour ou d'un combat de nuit.

Dans notre armée comme dans les armées étrangères, on fait une grande part au combat de nuit et à son apprentissage.

II. LES MOYENS ACTIFS

En principe l'opération nocturne a davantage de chances de succès si elle est exécutée sur son propre territoire que si elle se déroule dans un milieu étranger. C'est dire l'importance particulière du combat de nuit dans notre défense nationale. C'est dire aussi l'intérêt qu'on doit porter au développement des moyens techniques propres à augmenter l'efficacité des troupes engagées de nuit et à les mettre à l'abri des mauvaises surprises. Dans ce domaine, il ne paraît toutefois pas que la Suisse soit à l'avant-garde. Par rapport à certaines armées étrangères, notamment aux forces armées suédoises et britanniques, nous souffrons même d'un certain retard. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne l'emploi de moyens dits « passifs », par opposition aux équipements « actifs », indiscrets ou repérables.

Sont considérés comme moyens actifs d'améliorer la visibilité : la lumière proprement dite et la lumière à infrarouge. La première est produite par les projecteurs et les moyens pyrotechniques tels que les corps lumineux tirés par l'aviation, l'artillerie, les tubes roquettes, les pistolets lance-fusées, ainsi que lancés à la main. Installés sur les chars ou sur affûts spéciaux, les projecteurs peuvent être engagés de manière directe ou indirecte, selon qu'ils visent l'objectif ou qu'ils utilisent la réfraction des nuages. Leur portée est d'environ 1500 mètres, alors que celle des corps lumineux peut permettre l'observation jusqu'à une distance de 2000 mètres, voire davantage.

On estime à 1 « lux » la force lumineuse nécessaire à la reconnaissance de grands objectifs immobiles (chars, fortins, etc.) et au tir indirect dirigé, à 2 « lux » le nombre d'unités lumineuses permettant la reconnaissance de petits objectifs mobiles et à 5 « lux » la condition sine qua non d'un tir ajusté sur n'importe quel type d'objectifs. Soit dit en passant, la pleine lune au zénith dégage une intensité lumineuse de 0,25 « lux. »

III. TECHNIQUE DE L'INFRAROUGE (IR)

A condition qu'il ne soit pas détecté, l'infrarouge présente cet avantage sur la lumière qu'il permet d'obtenir un effet de surprise. Compte tenu du bruit des véhicules chenillés en mouvement, des possibilités ennemies de détection IR, il n'y a pas lieu de préférer systématiquement l'IR aux phares d'obscurcissement. Quoiqu'il en soit, l'effet de surprise est limité dans l'espace puisque, dans les conditions atmosphériques les plus favorables, le rayon d'observation IR est de 1000 mètres pour le projecteur des chars et de 300 mètres seulement pour le projecteur manuel. A cet égard, on peut améliorer la visibilité de ses troupes en conjugant l'emploi de l'IR avec celui des moyens pyrotechniques ou autres formes de lumières, tout en se gardant de provoquer des éblouissements. D'une manière générale, on mène le combat nocturne soit au moyen de l'IR soit au moyen de lumières blanches, mais on peut aussi déconcerter l'ennemi par l'emploi de l'une ou l'autre source de lumière. Il n'est au demeurant pas de règles générales : à chaque situation particulière correspond une technique appropriée. En principe les avants-postes et l'exploration utiliseront l'IR pour l'observation des troupes à pied lorsqu'elles sont à courte distance, tandis que la lumière blanche sera réservée à la conduite du feu et du mouvement des grandes formations. Dans la mesure du possible, les troupes d'une même formation utiliseront un seul moyen d'éclairage. Il faut éviter, par exemple, que des lampes de poche non obscurcies n'éblouissent des équipages tenus de rouler avec des feux d'obscurcissement. C'est au commandant supérieur à planifier et à régler l'appui de lumières, comme il règle l'appui de feu ou le mouvement, en particulier lorsque l'éclairage est fourni par l'artillerie ou les lance-mines. L'appui de lumières donne ainsi le cadre dans lequel les subdivisions exécutent une action déterminée.

IV. LES MOYENS PASSIFS

Voilà pour l'état actuel de nos troupes. « L'avenir, dit une directive du Chef d'arme des troupes légères et mécanisées, appartient aux moyens passifs, qui ne se trahissent pas par leur propre rayonnement. » Des études sont en cours, soit au Groupement de l'armement, soit au Service des TML qui visent à équiper les troupes blindées d'amplificateurs de lumière, c'est-à-dire d'appareils qui, dans n'importe quelles conditions, tirent un profit maximum de la luminosité nocturne. D'autres recherches portent sur l'utilisation de récepteurs de chaleur qui détectent les moindres différences de température à de très grandes distances. Grâce à sa sensibilité extrême à la chaleur, ce système de thermovision permet de repérer non seulement la présence d'hommes ou de véhicules, mais encore leur passage, si tant est que le contraste persiste entre la température du milieu ambiant et celle du lieu où ils ont passé. D'après les expériences faites en

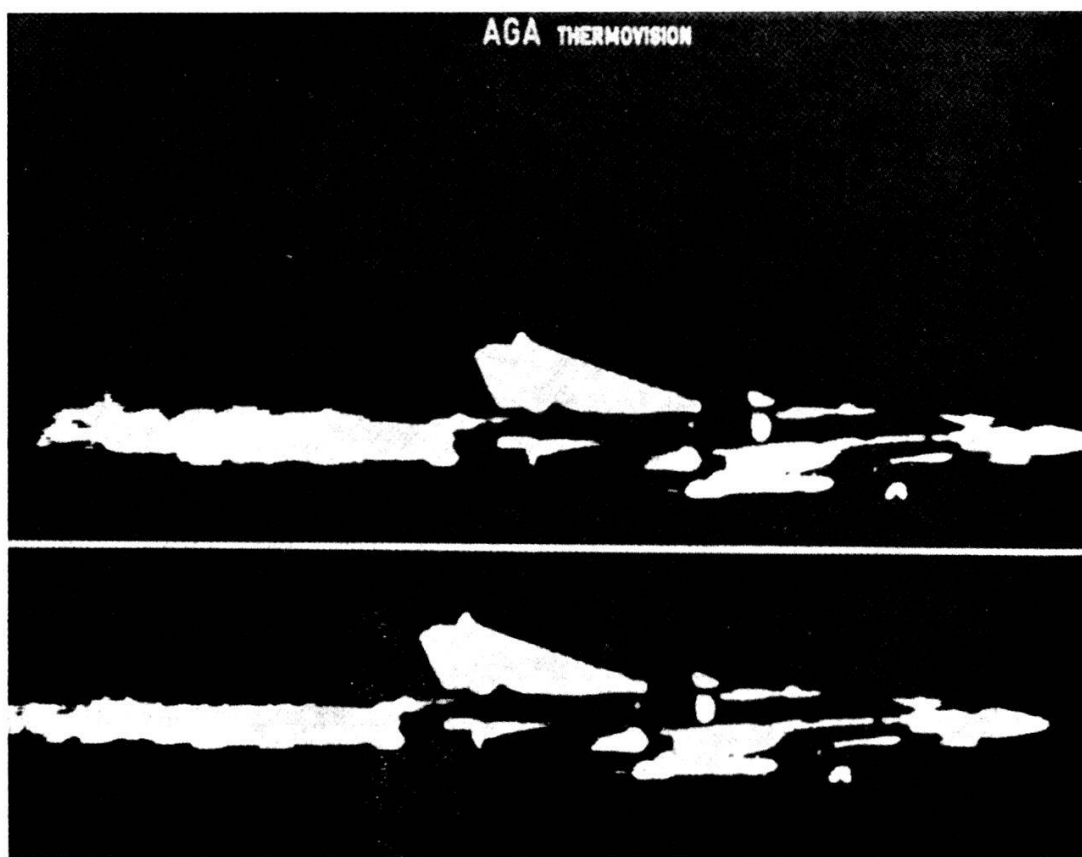


Figure 1. — Silhouette d'un « jet » au décollage, respectivement de l'image de sa chaleur telle qu'elle est détectée par la thermovision.

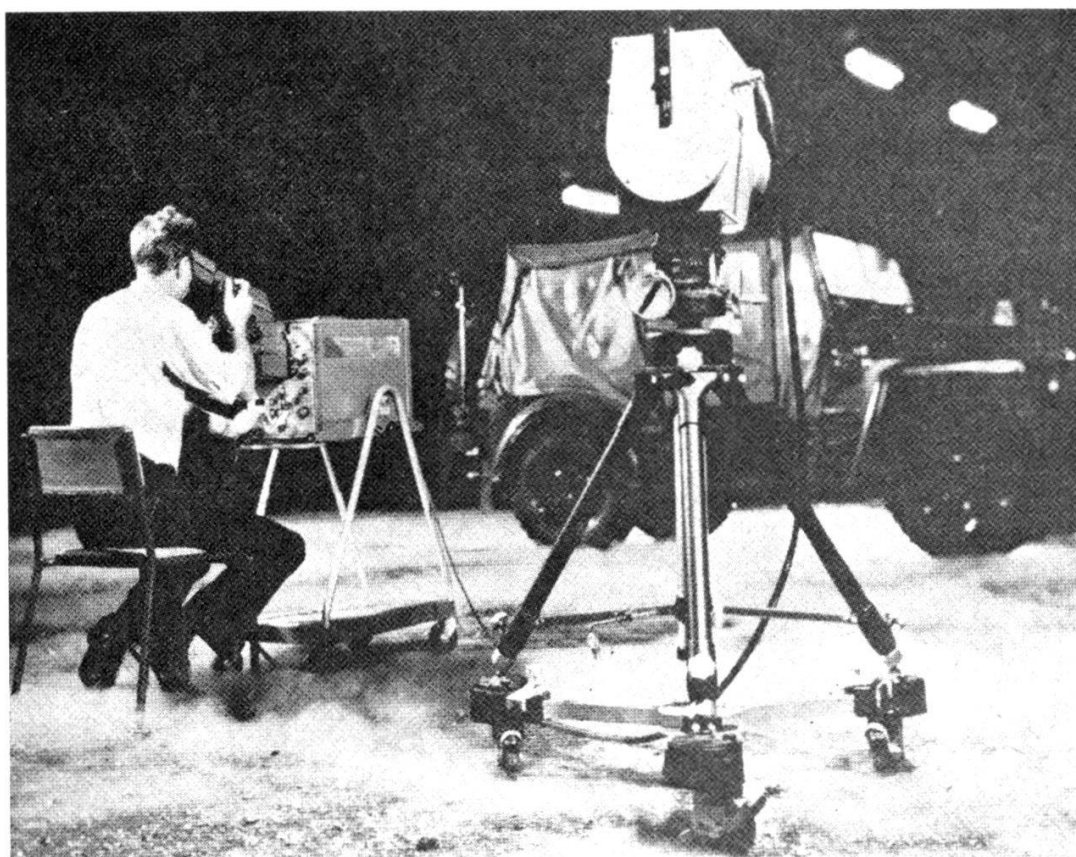


Figure 2. — Appareil AGA Thermovision.

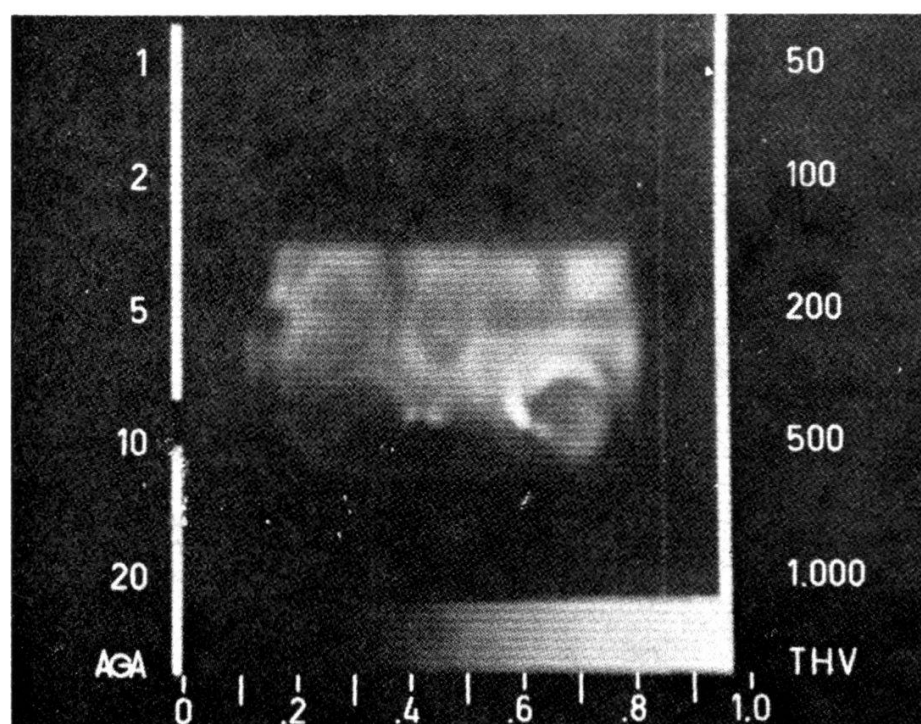


Figure 3. — Image d'un véhicule dans l'obscurité totale.

Suède, un véhicule est détectable à 1600-2000 mètres, une colonne de véhicules à 3 km, deux hommes à 550 mètres, la reconnaissance du profil étant possible à 600 mètres pour les véhicules et à 400 mètres pour les hommes.

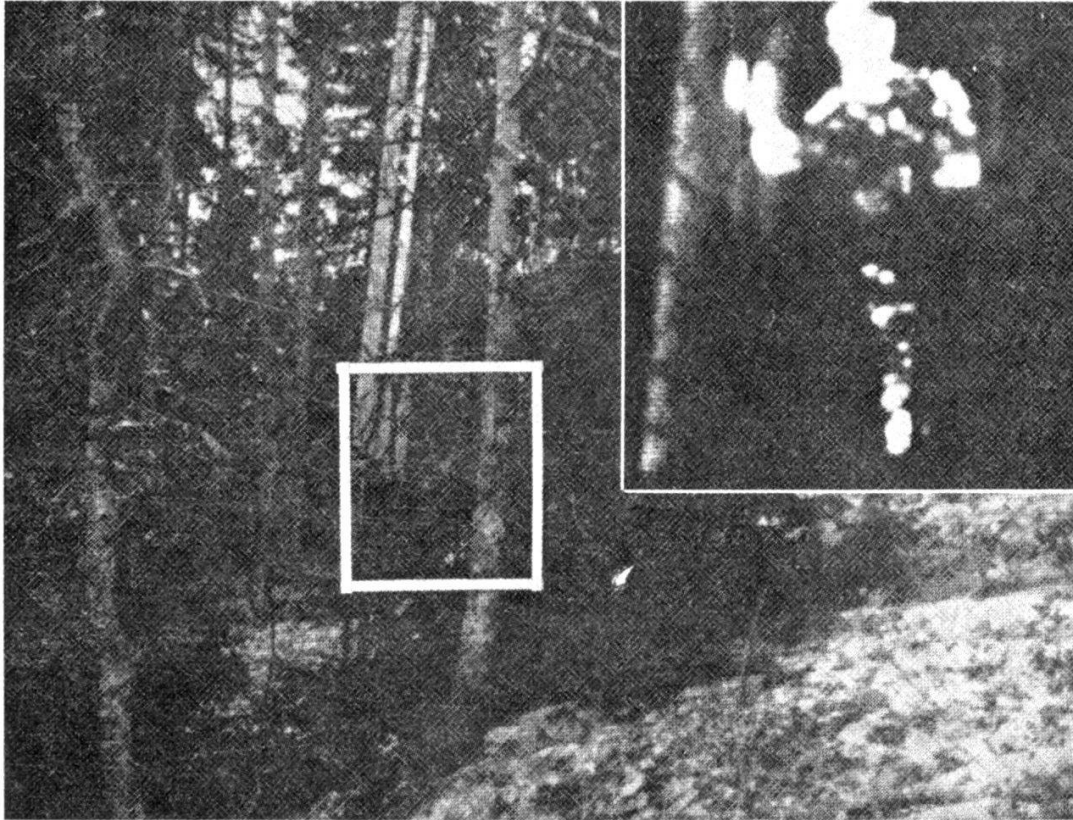


Figure 4. — *A gauche*: Photo normale d'un soldat camouflé derrière d'épais buissons et invisible à l'œil nu. *A droite*: Par le moyen de la thermovision, le soldat apparaît clairement, en particulier les parties de son corps (les bras) qui sont découvertes. (Protos prises à environ 75 mètres.)

* * *

Alors même qu'ils présentent un grand intérêt, ce n'est pas demain que ces moyens « passifs » joueront un rôle prépondérant dans tous les genres de combat qui pourraient se dérouler sur le territoire suisse. Néanmoins, et compte tenu de l'importance du combat de nuit dans la défense militaire suisse, leur développement mérite d'être suivi avec attention.

Capitaine EMG Bruno DESLARZES